



# Comité de Quartier

## Soeix-Bager

### Compte-rendu de la réunion du 21 Février 2022

La réunion débute à 20 heures 30 et se déroule en présence de :

**Marie-Lyse BISTUÉ** : Adjointe, responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

**Dominique QUÉHEILLE** : Éluée référente du quartier

**Flora LAPERNE** : Éluée référente du quartier

**Joseph HOURAT** : Correspondant du quartier

Était également présente :

**Brigitte ROSSI** : Adjointe en charge de l'urbanisme et de l'aménagement durable

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr  
d-queheille@oloron-ste-marie.fr  
f-laperne@oloron-ste-marie.fr  
j.hourat@orange.fr

## **1) Réponses aux questions posées le 15 novembre 2021**

Les élues présentes ont commenté les réponses aux questions posées lors du précédent Comité de Quartier.

À ces réponses, il a été notifié ou relevé de la part de participants :

### **Point 1 : La placette**

L'entretien de la placette n'est pas suffisant (ex : taille des rosiers). Pourrait-on donner une forme à l'olivier ?

**Réponse :** La taille des rosiers a été effectuée (rosiers buissonnants donc pas de taille sévère). Concernant l'olivier, une taille de formation sera réalisée durant l'été.

### **Point 5 : Bord du gave** (possibilité d'étudier un circuit pédestre le long du gave)

La réponse est peut-être un peu trop « généraliste ». En effet, les itinéraires du type VTT (N° 76) ou GR653 existent bien, mais il manque, peut-être, un circuit un peu plus local et moins long pour faire une boucle...

Joseph Hourat se propose de contacter M. DUHALDE de la CCHB pour voir la possibilité d'ouvrir un vieux chemin qui a existé au fond de « Barrère » et qui longeait le gave jusqu'au Pont du Diable. On aurait ainsi une boucle « locale » mais surtout, elle serait moins longue que celles existantes.

### **Point 11 : Fontaine** (souhait de voir jaillir l'eau de la source Sainte-Lucie de la fontaine)

À la réponse, Madame ROSSI est intervenue et a émis l'idée de proposer ce projet au CAUE (Conseil d'Architecture, Urbanisme, Environnement).

## **2) Nouveaux points soulevés**

### **Point 16 : La camiasse**

Un caniveau qui traverse dans le sens de la largeur en bas de la camiasse a une plaque qui s'est soulevée. Celle-ci peut-être dangereuse pour l'humain et créer des dégâts sur véhicules (voitures, vélos). Intervention urgente demandée.

**Réponse :** L'intervention a été réalisée.

### **Point 17 : D238**

a) Un trou sur le trottoir au bord de la D238 est à reboucher (situation : après arrêt de bus, à gauche, direction Eysus).

**Réponse :** Le trou a été rebouché.

b) La balayeuse est venue enlever le trop plein de graviers sur la route au niveau du virage, le poussant sur le bas côté. Il faudrait enlever ce gravier pour dégager le caniveau.

**Réponse** : Cette demande a bien été transmise aux services techniques.

### **Point 18 : Comité de quartier**

Possibilité de donner les réponses du Comité de Quartier plus tôt ? Nous avons reçu les réponses du précédent CQ ce matin (jour du nouveau CQ).

**Réponse** : Le compte-rendu complété par les réponses sera envoyé, au plus tard, une semaine avant la réunion suivante.

### **Point 19 : Terrain ancien Centre Nautique**

Quel devenir du terrain où était situé l'ancien Centre Nautique ?

**Réponse** : Ce terrain est actuellement en vente.

### **Point 20 : Concerne tout le quartier**

a) Une personne nouvellement arrivée au Comité de Quartier se plaint de « l'entretien délaissé » du quartier.

**Réponse** : Les services techniques souhaitent des informations supplémentaires et une prise de contact éventuelle avec la personne qui est à l'origine de cette doléance.

b) Cette même personne souligne, à son tour, le danger récurrent rencontré par la fréquentation des élèves du LEPA sur la Départementale.

**Réponse apportée lors de la réunion** : Marie-Lyse BISTUÉ a une nouvelle fois assuré et confirmé le point n°3 du précédent compte-rendu du comité - la problématique est prise en compte par le Département.

**Prochaine réunion du Comité de Quartier : lundi 9 Mai à 20h30 à l'école de Soeix**